

# statistiques en bref

Observatoire de la culture et des communications du Québec

## PROJET DE RECHERCHE SUR DES INDICATEURS CULTURELS POUR LES MUNICIPALITÉS QUÉBÉCOISES

PAR ALEXANDRA ROY  
ÉTUDIANTE À LA MAÎTRISE EN LOISIR, CULTURE ET TOURISME, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES,  
BOURSIÈRE-STAGIAIRE, OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (OCCQ)

### Avant-propos

C'est avec plaisir que nous publions certains résultats d'un mémoire réalisé par M<sup>me</sup> Alexandra Roy, la première récipiendaire de la bourse OCCQ/FQRSC offerte à un étudiant de maîtrise (2<sup>e</sup> cycle universitaire). Son projet de recherche s'est parfaitement inscrit dans les objectifs ciblés par l'OCCQ lors de la création de cette bourse. En effet, « le projet de recherche explore, à l'aide de statistiques, une question liée à la dimension socioéconomique des arts et lettres, des industries culturelles, des médias ou du patrimoine au Québec ».

La proposition de recherche portait sur la conception d'un système de mesure du développement culturel des municipalités québécoises. Nous y avons vu une contribution intéressante aux travaux que l'Observatoire mène depuis quelques années en vue de produire un système d'indicateurs de la culture et des communications au Québec.

Une précision s'impose quant au groupe d'indicateurs présentés par M<sup>me</sup> Roy dans ce bulletin. Il s'agit d'une contribution à l'identification d'indicateurs culturels qui seraient spécifiques aux municipalités québécoises. Cette contribution pourra être prise en compte par l'Observatoire dans ses travaux de conceptualisation et d'élaboration concertée d'indicateurs culturels, toutefois cela ne signifie pas que les résultats de nos propres recherches mènent aux mêmes propositions et conclusions que celles présentées ici.

Ces travaux exploratoires ont le mérite d'illustrer concrètement, par des résultats chiffrés, les limites et les difficultés de la construction d'indicateurs locaux de développement culturel. Par exemple, on pourra se questionner sur la pertinence d'utiliser des catégories de taille de la population ou de région administrative, tout en réfléchissant aux méthodes permettant de mieux intégrer la diversité de la structure des dépenses des municipalités. En somme, quelques différences existent par rapport aux concepts définis dans le *Système d'indicateurs de la culture et des communications du Québec* publié par l'Observatoire, en 2007. Néanmoins, malgré ces limites et devant la qualité du travail d'exploration, il nous a semblé opportun de publier cette synthèse.

La boursière a bénéficié d'un stage à l'Observatoire lui donnant accès à notre expertise interne et à certaines bases de données. De plus, sa démarche qui s'appuie sur les besoins des acteurs a été renforcée par la disponibilité des membres de notre Comité consultatif sur les municipalités et les administrations locales qui ont aimablement accepté de collaborer aux consultations et de commenter les travaux de cette jeune chercheuse. Nous tenons à les remercier de leur contribution inestimable à l'identification des besoins en matière d'indicateurs culturels.

Dominique Jutras, directeur  
1<sup>er</sup> mai 2009

## Première partie : Processus de la recherche et théories

### Problématique

Le défi des municipalités quant à la prestation de services aux citoyens est un phénomène très présent qui se traduit notamment par une tendance à catégoriser les municipalités selon divers labels qu'elles souhaitent obtenir afin de souligner leur particularité. Par exemple, la ville de Trois-Rivières se dit ville d'histoire et de culture, et puis, il y a aussi Baie-Saint-Paul, ville d'art et de patrimoine. En effet, les villes prennent un « virage culturel » pour se positionner « dans le processus de différenciation en situation de concurrence interurbaine nationale, voire internationale » (Roy-Valex, 2007). Ainsi, la gestion municipale se transforme puisque la culture n'est plus considérée comme un superflu ou un luxe qu'on peut se payer une fois que les services de base sont assurés (Roy-Valex, 2007). La culture est de plus en plus considérée comme un atout à la qualité de vie pour attirer les citoyens et comme un levier à la revitalisation des centres-villes. Aussi, l'axe du tourisme culturel est maintenant partie prenante du développement économique des municipalités.

De surcroît, plusieurs concours tentent de démontrer la vitalité culturelle des villes en les comparant. L'idée est bien simple, on souhaite savoir quelle ville a un niveau culturel plus élevé que l'autre. Au Québec, le *Prix Culture et développement* de l'organisme *Les Arts et la Ville*<sup>1</sup>, remet un prix aux municipalités qui se sont distinguées par une réalisation culturelle ayant pu contribuer à l'apport

au développement de la collectivité (Les Arts et la Ville, 2007). À l'échelle nationale, il y a les *Capitales culturelles du Canada* de Patrimoine Canada. Ce programme a pour but de « reconnaître et d'appuyer les municipalités canadiennes qui mettent en œuvre des activités spéciales qui mettent à profit les nombreux avantages que procurent les activités artistiques et culturelles à la vie des collectivités » (Patrimoine Canada, 2002). Du côté de l'Europe, à un niveau supranational, il y a la Commission européenne qui a instauré le projet *Création de capitales culturelles* (CCC) qui « cherche à promouvoir et encourager la diversité et la créativité culturelle à l'échelle européenne et mondiale et à faciliter l'accès des producteurs culturels locaux aux moyens de production et d'échange culturel, dans le contexte des industries culturelles et du marché global » (Commission européenne, 2006).

Avec ce courant, les villes sont appelées à prendre de plus en plus de place en tant qu'actrices du développement culturel. Ainsi, un problème général se manifeste, soit comment mesurer le développement culturel qui est un élément difficilement mesurable. À ce jour, diverses tentatives de modèles montrent la complexité à bâtir un modèle d'indicateurs culturels pour les localités, notamment à cause de la différence entre les petites municipalités et les grandes. Malgré les difficultés rencontrées, la communauté scientifique persiste à vouloir créer le meilleur modèle possible. Cette avancée est nécessaire afin de pouvoir mesurer l'évolution de la situation et de comparer son développement culturel avec d'autres municipalités. Ainsi, le but de la recherche est de concevoir un outil de mesure à l'aide d'indicateurs culturels permettant d'évaluer le développement culturel des municipalités québécoises. L'objectif est donc d'identifier les indicateurs du développement culturel au sein des municipalités québécoises.

1. Les Arts et la Ville est un organisme à but non lucratif réunissant les milieux municipaux et culturels afin de promouvoir et de soutenir le développement culturel et artistique des municipalités (Les Arts et la Ville, 2009).

## Recension des écrits

Une recension des écrits a été réalisée sur les tendances et les théories en termes d'indicateurs, autant pour des indicateurs de niveau local que régional, national et supra-national que pour des indicateurs de nature culturelle et des indicateurs s'adressant aux municipalités, comportant seulement une section d'indicateurs culturels<sup>2</sup>. Nous avons distingué l'approche quantitative et l'approche qualitative. Cette dernière comporte trois tendances: approche de qualité de vie, approche de développement durable et approche de ville créative. Nos conclusions sont celles-ci: il y a peu de modèles de système de mesure appropriés et la majorité d'entre eux ne sont pas appliqués dans les milieux. Aussi, certains traitent d'indicateurs parfois trop qualitatifs qui ne pourraient être mesurés pour l'ensemble des municipalités québécoises à cause d'un fardeau énorme (ex. d'indicateurs: présence de différentes traditions culturelles locales actives dans la municipalité<sup>3</sup>).

Notre préoccupation est d'élaborer un système de mesure pertinent, mais aussi opérationnel. Ainsi, nous tenterons de pallier à cette tendance à élaborer des indicateurs qui ne collent pas à la réalité des milieux.

## Cadre d'analyse théorique

Lorsque nous parlons de système de mesure du développement culturel, certains éléments théoriques doivent être expliqués afin de bien saisir la nature de notre recherche.

Nous entendons par système de mesure, l'ensemble des indicateurs réunis. Une définition très opérationnelle de l'indicateur se lit comme suit: « Mesure composite qui, d'une part, réunit une grandeur et un étalon – par exemple, le nombre de bibliothèques par 100 000 habitants (...) » (OCCQ, 2007). Pour ce qui est des définitions plus globales des indicateurs, c'est-à-dire celles qui parlent davantage des fonctions des indicateurs, nous avons considéré celle du Secrétariat du Conseil du trésor du Québec (2003): « Toute **mesure significative, relative**

ou non, utilisée pour **apprécier** les résultats obtenus, l'utilisation des ressources, l'état d'avancement des travaux ou le contexte externe ». Cette définition est intéressante puisqu'elle définit les termes utilisés :

**Mesure** : « Une grandeur, une quantité, un indice, un état de situation ou un degré de réalisation par rapport à une étape donnée ».

**Significative** : La mesure « a un sens et elle est liée à une préoccupation, à l'objectif à atteindre ».

**Relative** : « L'indicateur peut exprimer une mesure simple (nombre) en présentant une seule variable. Il peut aussi mettre en relation deux ou plusieurs variables (pourcentage, ratio). L'indicateur peut être mis en relation avec une cible, avec un indicateur rattaché à d'autres objectifs ou un indicateur similaire d'une autre organisation ».

**Apprécier** : « La mesure permet d'évaluer, de juger, de comparer, de suivre la progression, de vérifier, de contrôler ».

En ce qui concerne la définition des indicateurs culturels, il faut ajouter la dimension culturelle: « mesure l'évolution dans le temps, la répartition dans l'espace ou les modifications structurelles d'un phénomène lié à la culture » (OCCQ, 2007a). En fait, la distinction est davantage dans la façon de concevoir et de traiter l'indicateur culturel. Nous considérons que l'indicateur culturel vise une meilleure connaissance de la situation plutôt qu'une préoccupation d'atteindre des objectifs quantifiés. Les indicateurs sont utilisés en nombre restreint pour dresser un portrait global de la situation des municipalités au plan culturel.

Aussi, des définitions de culture, de développement culturel et de développement local ont été vues afin d'élaborer notre propre définition du développement culturel local. Nous définissons le développement culturel local comme un processus qui favorise des initiatives culturelles propres à un territoire et soutenues par la volonté d'agir du milieu et la mise en commun de ses ressources. Le but de ces initiatives est l'épanouissement culturel d'une collectivité par des formes d'expression et des activités culturelles diverses, où pour bien servir la communauté, les bénéfices de ses initiatives se doivent d'être répartis de manière équitable et durable.

2. Notamment, Duxbury (2007), Jackson, Herranz Jr. et autres (2002), Fédération canadienne des municipalités (1999), Sustainable Seattle (1998), Cités et Gouvernements Locaux Unis (2007), Stolarick, Florida et autres (2005), Gertler (2004), Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (2000), Laffeur (2004), etc.

3. Formulation de l'indicateur selon les lectures réalisées sur les indicateurs qualitatifs. Il est normal de trouver que l'opérationnalisation de l'indicateur est difficilement réalisable et ambiguë; c'est ce que nous voulons démontrer.

## Méthodologie

Plusieurs méthodes de construction d'indicateurs ont été prises en considération pour créer notre propre méthodologie<sup>4</sup>, qui convient davantage à notre projet. Les étapes pour en arriver aux indicateurs ont été précisées en fonction de cette méthodologie. Voici donc les étapes nous permettant de sélectionner les indicateurs les plus pertinents et les plus opérationnels :

- Préparation à la conception des indicateurs et leur fiche selon la littérature
- Consultation des acteurs
- Préparation à la sélection des indicateurs
- Validation du système de mesure sur le développement culturel
- Présentation du système de mesure du développement culturel

### Préparation à la conception des indicateurs et leur fiche selon la littérature

La première étape était de faire une revue de la littérature sur les systèmes de mesure dans le but de faire un diagnostic sur le contenu des 14 modèles retenus, c'est-à-dire sur l'ensemble du contenu, mais aussi sur les indicateurs suggérés. Un autre diagnostic a été fait sur les design (ou la présentation) de neuf systèmes de mesure. Ces analyses, réalisées à l'aide d'une grille d'analyse, ont permis de réaliser une fiche-indicateur comprenant des éléments descriptifs (définition de l'indicateur et formule), des éléments de compréhension (but, signification, ventilations, source, comparaison, limites et format de présentation), une fenêtre de saisie (chiffres à saisir dans la formule et résultat) et une fenêtre de présentation (tableau ou graphique).

## Consultation des acteurs

Cette seconde section des résultats est primordiale, car elle permet de valider les bases de l'étude. En effet, les acteurs du milieu sont les directeurs des services culturels municipaux, considérés comme les experts dans le domaine puisque ce sont eux qui gèrent quotidiennement la culture localement. Ils sont donc en bonne position pour témoigner des besoins des milieux en termes d'indicateurs pour évaluer le développement culturel des municipalités. Les consultations visaient d'abord à comprendre les besoins du milieu en matière d'indicateurs. Les consultations portaient sur l'expérience du projet-pilote des dépenses municipales au titre de la culture de l'OCCQ<sup>5</sup>, un questionnement général sur les outils de gestion, puis un questionnement plus précis sur les fonctions d'un système de mesure du développement culturel des municipalités. Finalement, un volet plus technique abordait les orientations du système culturel, les particularités du secteur culturel et les indicateurs à privilégier.

Nous ne dévoilons ici qu'une partie des résultats des entretiens. Tout d'abord, l'ensemble des directeurs culturels mentionnaient que le système de mesure proposé s'adresse en priorité à eux puisque ce sont eux qui orchestrent les prises de décision avec les données plus raffinées (les indicateurs, entre autres). Il est possible de résumer les dires des interviewés à l'intérieur d'une phrase : *un système de mesure d'indicateurs culturels pour les municipalités québécoises fournit des données comparatives par rapport à sa propre évolution dans le temps et par rapport aux villes comparables, ce qui permet d'orienter la prise de décision et d'être outillé pour défendre la gestion de ses dossiers, mais aussi en fonction de la mise en valeur du milieu culturel.*

Les consultations ont également permis de définir le champ d'action des indicateurs, soit un système culturel en tant qu'espace social et économique où s'accomplit le développement culturel local. Ainsi, nous ne nous restreignons pas aux données qui concernent exclusivement la gestion culturelle des villes. Nous élargissons notre cible à tous les acteurs culturels afin de donner une image

4. Notamment, Van der Maren (1999), Cérutti and Gattino (1992), Voyer (2000), Veal (2006), Arts and Cultural Planning (2002), etc.

5. Un projet de l'OCCQ dont les premiers résultats ont été publiés dans les bulletins numéros 26, 28 et 44.

beaucoup plus fidèle du dynamisme de la ville, tout en ayant conscience du peu de données disponibles sur les entreprises privées et les organismes à but non lucratif. Finalement, les directeurs culturels ont affirmé que les données sur les dépenses culturelles des municipalités ainsi que celles sur l'offre et la participation culturelles doivent être privilégiées.

## Préparation à la sélection des indicateurs

### Élaboration d'une liste d'indicateurs

Lors du diagnostic sur le contenu des modèles, des indicateurs ont été identifiés afin d'en élaborer une liste exhaustive. Afin de compléter cette liste, nous avons également considéré les suggestions d'indicateurs faites par les directeurs culturels lors des entretiens, puis nous avons procédé par observation ou par déduction. C'est-à-dire que nous nous sommes assurés que la liste était cohérente et complète en vérifiant que les indicateurs pouvant être appliqués dans d'autres domaines ou avec d'autres détails soient présents.

### Identification des critères de sélection des indicateurs

Ensuite, nous avons procédé à une évaluation des indicateurs selon des critères de sélection agissant comme un filtre. Les critères ont été identifiés grâce à une courte revue de littérature sur le sujet<sup>6</sup>. Nous avons donc défini et pondéré ces critères :

- **Pertinence** : L'indicateur doit correspondre adéquatement à une préoccupation ou une attente, ce qui permet d'agir sur une situation.
- **Validité** : L'indicateur mesure ce qu'il doit mesurer.
- **Fiabilité** : Les résultats mesurés par l'indicateur doivent être constants chaque fois qu'une mesure est prise dans des conditions identiques.
- **Faisabilité** : L'indicateur est facile à obtenir, c'est-à-dire que les données sont disponibles et s'utilisent facilement.

- **Compréhension** : L'indicateur est facile à comprendre et à présenter de sorte qu'il n'y a pas d'ambiguïté quant à son interprétation.
- **Comparabilité** : L'indicateur est comparable aux indicateurs disponibles pour les autres collectivités.
- **Attractivité** : L'indicateur est attrayant pour les médias et les membres de la collectivité de sorte qu'il suscite des réactions.
- **Adaptabilité** : L'indicateur s'adapte aux particularités sectorielles.

Voici un exemple de la pondération des critères de sélection :

#### Faisabilité

- 3 L'indicateur est difficile à calculer puisque les données ne sont pas disponibles sans qu'une tierce partie collabore en faisant certaines recherches.
- 0 L'indicateur est plus ou moins facile à obtenir puisque les données sont accessibles, soit avec la collaboration d'une tierce partie (détenant déjà les données en main), soit sur une base de données, mais elles nécessitent plusieurs traitements.
- + 3 L'indicateur est facile à obtenir puisque les données sont toujours disponibles sur une base de données et elles ne nécessitent aucun traitement.

### Évaluation des indicateurs selon les critères de sélection

Les indicateurs ont été évalués à l'intérieur d'une grille de sélection où tous les indicateurs ont été jugés selon chacun des critères. Il en résulte donc un score total pour chaque indicateur. Cela rend possible une comparaison entre les indicateurs et ainsi, d'établir un seuil de passage afin de pouvoir considérer ceux-ci. Ce processus de filtrage a permis de passer de 111 indicateurs à 51 indicateurs, et ces derniers ont été regroupés à l'intérieur de 22 fiches-indicateurs détaillant chacun des indicateurs.

6. Notamment, Ministère des Affaires municipales Sport et Loisir (2004), Maclaren (1996), Observatoire de la culture et des communications du Québec (2007a), Secrétariat du Conseil du trésor du Québec (2003), etc.

## Validation du système de mesure sur le développement culturel

Les indicateurs sélectionnés lors des étapes subséquentes ont été présentés aux membres du Comité consultatif municipalités et administrations locales de l'OCCQ dans le cadre d'une réunion tenue le 30 janvier 2009. Les directeurs culturels faisant partie de ce comité ont pu échanger leur opinion et transmettre leurs recommandations par courriel. L'idée générale était de regarder la liste d'indicateurs sélectionnés et de retrancher les indicateurs les moins pertinents afin d'avoir un nombre restreint d'indicateurs qui sont les plus significatifs. Malgré cela, un indicateur a dû être ajouté puisque le champ du patrimoine était plus ou moins couvert par notre système de mesure. Ce deuxième filtre, qui se veut une étape de validation avec les experts, augmente la pertinence des indicateurs sélectionnés et restreint leur nombre. Cette validation, permet de conserver 33 indicateurs regroupés dans 19 fiches-indicateurs.

## Présentation du système de mesure du développement culturel

### Indicateurs de gestion

#### Orientations

1. Politique culturelle et plan d'action
  - 1.1 Présence ou non d'une politique culturelle en vigueur ou en élaboration
  - 1.2 Présence ou non d'un plan d'action (de la politique culturelle) en vigueur ou en élaboration
2. Présence ou non d'une entente de développement culturel<sup>7</sup> en vigueur ou en élaboration

#### Promotion

3. Amalgame des moyens de diffusion

- 3.1 Présence ou non d'un bulletin culturel envoyé par courriel ou capsule hebdomadaire mise en ligne
- 3.2 Présence ou non d'un répertoire culturel (bottin des artistes et organismes)
- 3.3 Présence d'un site Internet avec programmation culturelle

#### Dépenses

4. Dépenses culturelles municipales
  - 4.1 Ratio des dépenses culturelles municipales par rapport au nombre d'habitants
  - 4.2 Ratio des dépenses culturelles municipales par rapport aux dépenses municipales totales
5. Ratio des dépenses de fonctionnement des bibliothèques par rapport au nombre d'habitants
6. Ratio des dépenses en subventions pour les organismes culturels par rapport aux dépenses culturelles de la municipalité

#### Concertation

7. Ratio du nombre d'organismes culturels reconnus par rapport au nombre d'habitants
8. Ratio du nombre d'artistes par rapport au nombre d'habitants

#### Mise en valeur

9. Nombre de citations attribuées à un bâtiment et/ou à un lieu (patrimonial/historique) par rapport au nombre d'habitants

### Indicateurs de l'offre et de la participation

#### Offre: Les arts de la scène

10. Nombre et grandeur des salles de spectacles
  - 10.1 Ratio entre le nombre de salles de spectacles et le nombre d'habitants
  - 10.2 Ratio entre le nombre de petites salles (1-399) de spectacles et le nombre d'habitants
  - 10.3 Ratio entre le nombre de moyenne salles (400-700) de spectacles et le nombre d'habitants
  - 10.4 Ratio entre le nombre de grandes salles (701-3 000) de spectacles et le nombre d'habitants

7. Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine conclut des ententes de développement culturel avec des municipalités. Elles se fondent sur un partage des préoccupations et des objectifs respectifs, et se veut un outil de planification, de gestion, de concertation, de collaboration souple et de regroupement.



- 10.5 Ratio entre le nombre de très grandes salles (3 001 et plus) de spectacles et le nombre d'habitants
- 11. Ratio entre le nombre de représentations des spectacles et le nombre de d'habitants
- 12. Diversité de l'offre en arts de la scène dans les salles de spectacles
  - 12.1 Ratio entre le nombre de spectacles de théâtre et le nombre total de spectacles
  - 12.2 Ratio entre le nombre de spectacles de danse et le nombre total de spectacles
  - 12.3 Ratio entre le nombre de spectacles de musique et le nombre total de spectacles
  - 12.4 Ratio entre le nombre de spectacles de chanson et le nombre total de spectacles
  - 12.5 Ratio entre le nombre de spectacles de variété et le nombre total de spectacles

#### Participation : Les arts de la scène

- 13. Participation dans les arts de la scène
  - 13.1 Taux d'occupation des salles de spectacles de la municipalité
  - 13.2 Ratio entre le nombre de spectateurs dans les salles de spectacles et le nombre d'habitants

#### Offre : Bibliothèques

- 14. Ratio entre les dépenses d'acquisitions de documents et les dépenses de fonctionnement des bibliothèques

#### Participation : Bibliothèques

- 15. Ratio entre le nombre d'usagers et le nombre d'habitants
- 16. Ratio entre le nombre de prêts effectués et le nombre d'habitants

#### Offre : Institutions muséales

- 17. Ratio entre le nombre d'institutions muséales et le nombre d'habitants

#### Participation : Institutions muséales

Aucun

#### Offre : Cinémas

- 18. Ratio entre le nombre d'écrans de cinéma et le nombre d'habitants

#### Participation : Cinémas

- 19. Participation dans les cinémas

- 19.1 Taux d'occupation dans les cinémas de la municipalité
- 19.2 Ratio entre le nombre de spectateurs dans les cinémas et le nombre d'habitants

À la suite du processus de sélection, nous considérons que le système rassemble les indicateurs les plus pertinents et surtout des indicateurs réalisables. Cette affirmation est possible grâce à notre approche de consultation des experts, soit les directeurs culturels. Ainsi, une municipalité pourrait reprendre le système de mesure afin de comparer sa donnée municipale avec celles des municipalités de même taille et cela pour tous les indicateurs.

Aussi, des fiches-indicateurs ont été conçues afin de bien définir et expliquer les indicateurs. Ces fiches seront accessibles dans le mémoire de maîtrise déposé à l'UQTR d'ici l'automne 2009. Voici un exemple de fiche-indicateur.

## Fiche-indicateur

### 14. Fréquentation en arts de la scène

#### Éléments descriptifs

**Définition :** Ratio entre le nombre de spectateurs selon le nombre de sièges disponibles et le nombre d'habitants.

Les salles de spectacles visées sont celles en arts de la scène, c'est-à-dire les salles diffusant soient des spectacles « de théâtre, de danse, de musique, de chanson et de variétés » et dont les représentations sont payantes (OCCQ, 2008b). En fait, le nombre de salles de spectacles est établi selon l'enquête sur la fréquentation des spectacles au Québec de l'OCCQ. Il faut donc comprendre que pour cette enquête, la méthodologie est établie selon le type de représentations en arts de la scène. Ainsi, les établissements qui ne diffusent pas de représentations qui remplissent les critères de l'enquête sont exclus, c'est-à-dire les établissements qui ne présentent que des « représentations privées, [des] représentations de spectacles amateurs ainsi que [des] représentations qui ont lieu dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles » (OCCQ, 2008b). Pour plus de détails, veuillez vous référer à l'enquête de l'OCCQ.

#### Formule :

$$\frac{\text{Nombre de spectateurs}}{\text{Nombre de sièges disponibles}} \times 100 = \text{Taux d'occupation (en \%)}$$

**Numérateur :** Nombre de spectateurs dans les salles de spectacles de la municipalité.

**Dénominateur :** Nombre de sièges disponibles pour les différents spectacles présentés.

**Formule :**

$$\frac{\text{Nombre de spectateurs} \times 1\,000 \text{ habitants}}{\text{Nombre d'habitants}}$$

**Numérateur :** Nombre de spectateurs dans les salles de spectacles de la municipalité.

**Dénominateur :** Nombre d'habitants dans la municipalité selon l'année de référence.

**Éléments de compréhension**

**But :** Le premier indicateur nous permet de voir la réussite des salles de spectacles selon le taux d'occupation à l'ensemble des spectacles présentés. L'autre indicateur nous donne une information axée sur la population locale parce qu'il suppose que la fréquentation dans les salles de spectacles se fait en grande partie par les habitants de la ville, ce qui est relativement vraie, bien qu'il y ait une part de spectateurs qui ne sont pas des citoyens de la dite ville.

**Signification :** Cela suppose que l'augmentation de la fréquentation est due à une participation plus grande des citoyens. Du côté du taux de fréquentation telle qu'on le connaît, une augmentation du taux signifie directement une plus grande occupation des spectacles présentés en salles, donc une meilleure adéquation entre l'offre et la participation.

**Ventilations :** Par grandeur de villes et par type de régions.

**Sources :** Données provenant de la base de données de l'enquête de l'OCCQ sur la fréquentation des spectacles (pour le nombre de spectateurs). Certaines données ne peuvent être trouvées directement puisqu'elles ont dû être traitées pour le présent travail. Données de l'Institut de la statistique du Québec (pour les données de population).

**Comparaisons :** Avec les réponses de la strate correspondante et les données longitudinales de sa propre ville.

**Limites :** Ces indicateurs ne permettent pas de voir les distinctions entre les spectacles ayant eu un bon taux d'occupation et ceux qui ont fait chuter ce taux. Ils présentent l'occupation globale des spectacles pendant un an. Aussi, le deuxième indicateur nous donne une information sur l'occupation en supposant que les spectateurs sont tous des habitants de la ville, ce qui n'est pas toujours le cas.

**Format de présentation :** Graphique comparatif selon les moyennes par strate de villes. Graphique selon l'évolution des dépenses culturelles municipales.

## Deuxième partie : Quelques exemples de résultats chiffrés

Cette partie du bulletin présente les résultats chiffrés des indicateurs énumérés ci-dessus. Autrement dit, nous procédons à l'opérationnalisation de certains indicateurs dont les données peuvent être accessibles assez facilement. C'est-à-dire que des données sont accessibles, soit celles de l'OCCQ (Enquête sur la fréquentation des spectacles, Enquête sur la fréquentation des institutions muséales, Enquête sur les projections cinématographiques), celles du MCCCFC (Statistiques sur les bibliothèques publiques), et celles du MAMROT (Rapport financier des municipalités).

À partir de ces données, un calcul pour chaque municipalité est réalisé, puis une moyenne est calculée pour l'ensemble des municipalités appartenant à une même strate de population ou à un même type de région (centrale, périphérique, intermédiaire, éloignée). Cette manière de traiter les données permet une comparaison plus représentative de la réalité de chacune des municipalités.

Les données sont présentées par taille de municipalités, c'est-à-dire selon le nombre d'habitants :

- strate 1 :  
municipalités de 100 000 habitants et plus ;
- strate 2 :  
municipalités de 25 000 à 99 999 habitants ;
- strate 3 :  
municipalités de 5 000 à 24 999 habitants ;
- strate 4 :  
municipalités de moins de 5 000 habitants.

En matière de type de régions, nous utilisons la classification du MCCCFC :

- les régions centres : Montréal et la Capitale-Nationale ;
- les régions périphériques : Chaudière-Appalaches, Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie ;
- les régions intermédiaires : Mauricie, Estrie, Outaouais et Centre-du-Québec ;
- les régions éloignées : Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-St-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Pour que les résultats présentés ici soient plus signifiants pour le lecteur, voici la liste des municipalités de plus de 25 000 habitants.



## Répartition des municipalités de 25 000 habitants et plus dans les types de région

	100 000 habitants et plus	25 000 à 99 999 habitants	
<b>Régions centres</b>	Montréal Québec	Dollard-Des Ormeaux Pointe-Claire	Côte-Saint-Luc
<b>Régions périphériques</b>	Lévis Laval Longueuil	Saint-Georges Thetford Mines Terrebonne Repentigny Mascouche Saint-Jérôme Blainville Saint-Eustache Mirabel Boisbriand Sainte-Thérèse	Brossard Granby Saint-Hyacinthe Châteauguay Salaberry-de-Valleyfield Boucherville Sorel-Tracy Sainte-Julie Vaudreuil-Dorion Saint-Jean-sur-Richelieu
<b>Régions intermédiaires</b>	Trois-Rivières Sherbrooke Gatineau	Shawinigan Drummondville Victoriaville	
<b>Régions éloignées</b>	Saguenay	Rimouski Val-d'Or Sept-Îles	Alma Rouyn-Noranda

## Données sur les dépenses

Parmi les données facilement accessibles, il y a bien sûr celles qui composent le budget de fonctionnement des municipalités<sup>8</sup>. Nous présentons ici les résultats pour les dépenses de fonctionnement relatives à la culture, mais également les dépenses de fonctionnement faites précisément pour les bibliothèques, lesquelles constituent un service largement répandu et qui occupe une grande part des dépenses culturelles.

Tout d'abord, on constate que la dépense culturelle par habitant est proportionnelle à la taille de la ville, c'est-à-dire que plus il y a d'habitants dans une ville, plus la dépense par habitant augmente, c'est ce que démontre le tableau 1 (réfère à l'indicateur 4.1 - Ratio des dépenses culturelles municipales par rapport au nombre d'habitants). Par contre, il faut mentionner que dans la catégorie des municipalités de moins de 5 000 habitants, il y a 80

municipalités en 2004 et 79 en 2007<sup>9</sup> qui n'ont aucune dépense culturelle. Aussi, il est possible de voir que l'évolution des dépenses culturelles de 2004 à 2007 affiche une croissance plus marquée dans les municipalités de 25 000 à 99 999 (30,8 %) et dans celles de 5 000 à 24 999 habitants (29,3 %). Cette augmentation est un peu moindre dans les municipalités de moins de 5 000 habitants (+24,1 %) et dans les municipalités de 100 000 habitants et plus (+22,1 %).

## Abréviations et symboles

%	Pourcentage
n	Nombre
..	Donnée non disponible
—	Zéro - Néant
x	Donnée confidentielle
...	N'ayant pas lieu de figurer

8. Les données utilisées pour faire les calculs proviennent des rapports financiers des municipalités remis au MAMROT. Pour les municipalités dont la dépense culturelle n'était pas disponible, il nous a fallu les exclure du calcul parce que nous ne pouvions pas prétendre que ces municipalités ne faisaient aucune dépense en culture. L'ensemble des municipalités comparées entre 2004 et 2007 est légèrement différent puisque 1079 municipalités ont transmis leur rapport financier en 2004 et en 2007, il y a 1105 municipalités qui l'ont rendu.

9. En 2004, il y a 952 municipalités de moins de 5 000 habitants alors qu'en 2007, il y en a 945.

Par ailleurs, il est possible de regarder les dépenses culturelles des municipalités selon les types de régions (figure 1). Dans la strate des moins de 5 000 habitants, la dépense par habitant la plus grande est de 24,52 \$ et la plus petite est de 16,38 \$. Dans les trois autres strates, la dépense par habitant ne descend pas en deçà de 35,45 \$. Ainsi, la différence dans les dépenses se remarque davantage dans les municipalités de moins de 5 000 habitants où la dépense par habitant est nettement moindre. D'ailleurs, il y a relativement peu de différence selon qu'une municipalité de cette taille soit dans un type de région ou l'autre ; la dépense étant similaire dans tous les types de région. On remarque que pour les municipalités des strates 2 et 3, les dépenses des municipalités des régions périphériques et intermédiaires sont plus faibles que pour les municipalités des régions centres et éloignées. On pourrait penser que les municipalités des régions centres bénéficient de leur proximité avec la grande ville. Par ailleurs, les municipalités de plus de 25 000 habitants situées dans les régions éloignées constituent probablement un pôle culturel dans leur région administrative. Une autre exception est le 96,79 \$ attribué aux municipalités de 25 000 à 99 999 habitants des régions centres. Cette donnée est peu significative, car seulement deux municipalités forment cette strate, et les deux ont un très haut score<sup>10</sup>.

Tableau 1

Dépenses culturelles moyennes<sup>1</sup> des municipalités par habitant selon la taille des municipalités, Québec, 2004 et 2007

	2004	2007	Variation 2007/2004
	\$		%
100 000 habitants et plus	55,16	67,37	22,1
25 000 à 99 999 habitants	45,34	59,29	30,8
5 000 à 24 999 habitants	32,84	42,47	29,3
Moins de 5 000 habitants	15,53	19,28	24,1

1. Ratio calculé pour les municipalités ayant transmis leur rapport financier au MAMROT.

Sources : Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, données des rapports financiers des municipalités, 2004 et 2007.  
Institut de la statistique du Québec, données démographiques régionales.

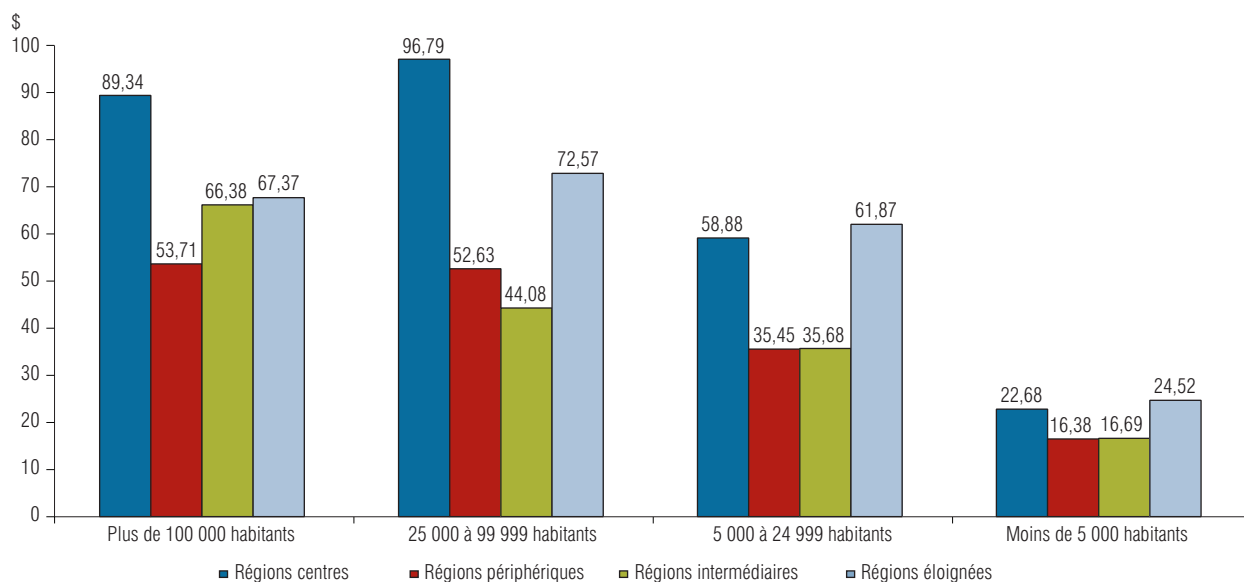
Compilation de l'auteur.

Cette situation se constate aussi à la figure 2 (réfère à l'indicateur 4.2 – Ratio des dépenses culturelles municipales par rapport aux dépenses municipales totales) où les municipalités de 25 000 à 99 999 habitants situées dans une région centre (avec un ratio de 9,6 %), surpassent largement le ratio « normal » (qui va de 1,6 % à 5,8 %). La différence majeure entre les figures 1 et 2 concerne les municipalités de 100 000 habitants et plus situées dans les régions centres, soit Montréal et Québec. Concernant le ratio des dépenses culturelles par habitant (figure 1), Montréal et Québec surpassent largement les autres municipalités de la strate des 100 000 habitants et plus avec 89,34 \$, comparativement à 53,71 \$, 66,38 \$ et 67,37 \$ pour les municipalités des autres types de région. Cet écart est atténué en ce qui concerne le ratio des dépenses culturelles sur les dépenses de fonctionnement (à la figure 2) puisque Montréal et Québec ont un ratio de 4,3 %, ce qui est relativement semblable au ratio des municipalités des autres types de région (3,7 %, 4,7 %, 4,5 %).

Par contre, lorsqu'on regarde la part des dépenses culturelles sur les dépenses de fonctionnement des municipalités, on observe que les municipalités de 25 000 à 99 999 habitants ont un ratio plus élevé (5,3 % en 2007) que les plus grandes municipalités (4,3 %) (tableau 2). Alors que l'augmentation du ratio des dépenses entre 2004 et 2007 est forte du côté des municipalités de 5 000 à 24 999 habitants (un écart de 0,7 point) et les municipalités de 25 000 à 99 999 habitants (0,4 point), elle est stable pour les municipalités de moins de 5 000 habitants et elle régresse dans les villes de 100 000 habitants et plus (-0,2 point), ce qui est assez surprenant. En fait, sur les neuf villes composant la strate des municipalités de plus de 100 000 habitants, trois ont vu le ratio de leurs dépenses culturelles baisser.

10. Trois municipalités forment cette strate (Pointe-Claire, Côte-Saint-Luc et Dollard-des-Ormeaux), mais la dépense d'une de ces municipalités n'est pas disponible.

**Figure 1**  
**Dépenses culturelles moyennes<sup>1</sup> par habitant des municipalités selon la taille des municipalités et le type de région, Québec, 2007**

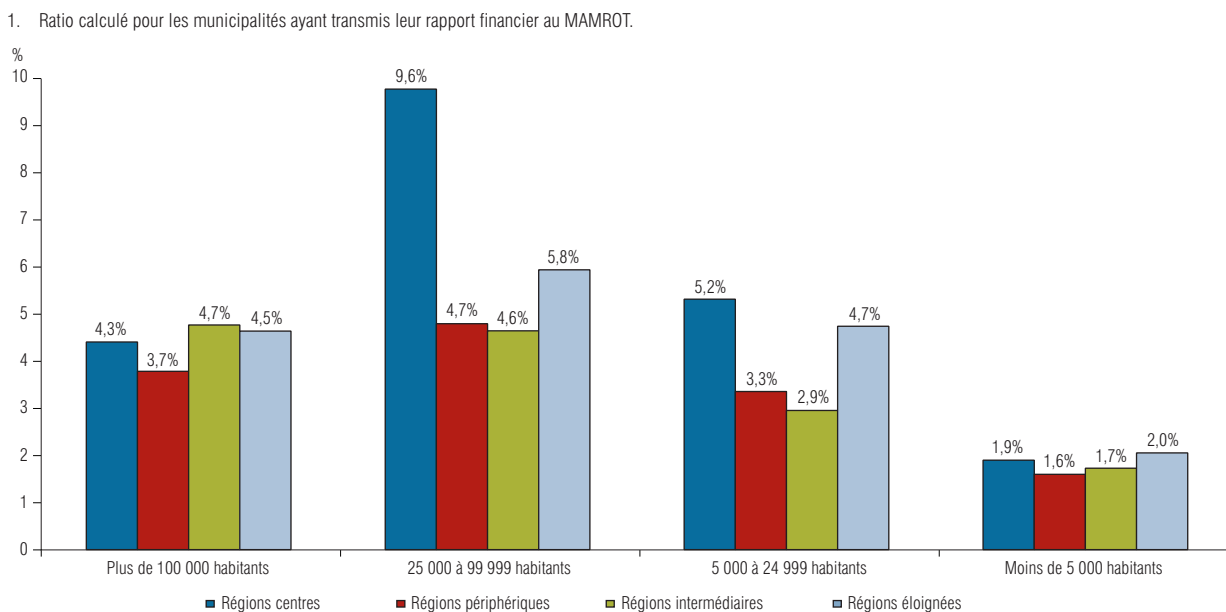


1. Ratio calculé pour les municipalités ayant transmis leur rapport financier au MAMROT.

Sources : Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, données des rapports financiers des municipalités, 2004 et 2007.  
 Institut de la statistique du Québec, données démographiques régionales.

Compilation de l'auteur.

**Figure 2**  
**Part des dépenses culturelles moyennes<sup>1</sup> sur les dépenses de fonctionnement des municipalités selon la taille des municipalités et le type de région, Québec, 2007**



Sources : Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, données des rapports financiers des municipalités, 2004 et 2007.  
 Institut de la statistique du Québec, données démographiques régionales.

Compilation de l'auteur.

Tableau 2

Part des dépenses culturelles moyennes<sup>1</sup> sur les dépenses de fonctionnement des municipalités selon la taille des municipalités, Québec, 2004 et 2007

	2004	2007	Écart 2007/2004
	%		points de pourcentage
100 000 habitants et plus	4,5	4,3	-0,2
25 000 à 99 999 habitants	4,6	5,3	0,7
5 000 à 24 999 habitants	3,3	3,7	0,4
Moins de 5 000 habitants	1,8	1,8	0,0

1. Ratio calculé pour les municipalités ayant transmis leur rapport financier au MAMROT.

Sources : Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, données des rapports financiers des municipalités, 2004 et 2007.

Institut de la statistique du Québec, données démographiques régionales.

Compilation de l'auteur.

Examinons maintenant le cas plus précis des dépenses des bibliothèques qui constituent le poste de dépenses majeur dans les services culturels municipaux. Certaines précisions doivent être apportées pour une meilleure compréhension. Tout d'abord, les données sources que nous avons utilisées sont celles du MCCCFF sur les bibliothèques publiques autonomes, lesquelles n'incluent pas les bibliothèques affiliées<sup>11</sup>. La Grande Bibliothèque à Montréal a été retirée des institutions examinées puisqu'elle ne fait pas partie du réseau des bibliothèques publiques de la ville de Montréal (ce n'est pas une bibliothèque municipale). Une autre exception est la bibliothèque Eleanor London de Côte-Saint-Luc qui a un profil très éloigné des autres bibliothèques. En fait, la municipalité a une population de 31 458 habitants alors que les chiffres de la bibliothèque (usagers, dépenses, prêts) sont similaires à ceux d'une ville de 100 000 habitants et plus.

Au tableau 3 (réfère à l'indicateur 5 - Ratio des dépenses de fonctionnement des bibliothèques par rapport au nombre d'habitants), on remarque qu'il y a relativement peu de différence dans les dépenses des bibliothèques par habitant en fonction de la taille de la population. D'ailleurs, il y a une augmentation significative des dépenses, entre 2004 et 2007, pour les municipalités de 5 000 à 24 999 habitants (+ 24,2 %) (strate 3) et les municipalités de 25 000 à 99 999 habitants (+ 26,2 %) (strate 2), comparativement aux bibliothèques de 100 000 habitants où il y a une légère diminution (-6,4 %). L'augmentation des dépenses semble permettre aux municipalités des strates 2 et 3 de se rapprocher des dépenses des grandes villes (dans les strates 2 et 3, la dépense par habitant était d'environ 26 \$ en 2004, alors qu'elle est autour de 33 \$ en 2007). La donnée pour les municipalités de moins de 5 000 habitants n'est pas représentative de l'ensemble puisque deux municipalités ont des ratios très élevés, ce qui modifie considérablement la moyenne. Il faut comprendre que la donnée peut varier considérablement d'une municipalité à l'autre puisque les plus petites municipalités sont davantage desservies par des bibliothèques affiliées (Réseau BIBLIO du Québec).

Tableau 3

Dépenses moyennes<sup>1</sup> par habitant des bibliothèques municipales selon la taille des municipalités, Québec, 2004 et 2007

	2004	2007	Variation 2007/2004
	\$		%
100 000 habitants et plus	33,89	31,72	-6,4
25 000 à 99 999 habitants	26,22	33,08	26,2
5 000 à 24 999 habitants	26,94	33,46	24,2
Moins de 5 000 habitants	36,34	..	..

1. Ratio calculé pour les municipalités ayant une bibliothèque autonome.

Sources : Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Statistiques sur les bibliothèques publiques.

Institut de la statistique du Québec, données démographiques régionales.

Compilation de l'auteur.

11. Les données pour 2007 sont recueillies par le MCCCFF et BANQ.

## Données sur l'offre culturelle et la participation

### Les arts de la scène

Les salles de spectacles constituent des équipements majeurs en arts de la scène pour les municipalités. Elles sont un enjeu et le fait de pouvoir comparer les équipements avec ceux d'autres municipalités est très important. Par contre, il faut regarder les données qui suivent en ayant conscience que plusieurs municipalités n'ont aucune salle de spectacles<sup>12</sup>. C'est ce que démontre le tableau 4 (réfère à l'indicateur 10.1 - Ratio entre le nombre de salles de spectacles et le nombre d'habitants).

D'ailleurs, pour le nombre de salles, les données sur les municipalités de moins de 5 000 habitants ne sont pas affichées dans le tableau 4 puisque la variation des données individuelles est trop grande. C'est-à-dire qu'il y a trop peu de salles de spectacles dans l'ensemble de ces municipalités pour présenter une statistique significative. Pour les données qui suivent, nous tenons compte de l'ensemble des municipalités du Québec.

Les villes de Montréal et Québec semblent exercer une influence sur les autres municipalités situées dans les régions centres (tableau 5). On constate en effet que les municipalités de 25 000 à 99 999 habitants des régions centres n'ont pas de salles de spectacles. Quant aux muni-

cipalités de 5 000 à 24 999 habitants des régions centres, elles ont un faible ratio de 0,030 salle par 1 000 habitants, alors que les municipalités de 100 000 habitants et plus des régions centres ont un ratio élevé, soit 0,070 salle par 1 000 habitants. Le haut taux de 0,202 pour les municipalités de 5 000 à 24 999 habitants des régions éloignées s'explique par un nombre plus important de municipalités ayant des salles de spectacles. En fait, seulement 1 municipalité sur 17 de cette strate de population n'est pas pourvue de cet équipement.

Maintenant que le portrait d'ensemble est présenté, il importe de s'attarder au nombre de salles de spectacles de différentes tailles (en nombre de sièges) (réfère aux indicateurs 10.2 - Ratio entre le nombre de petites salles (1-399) de spectacles et le nombre d'habitants, 10.3 - Ratio entre le nombre de moyenne salles (400-700) de spectacles et le nombre d'habitants, 10.4 - Ratio entre le nombre de grandes salles (701-3 000) de spectacles et le nombre d'habitants et 10.5 - Ratio entre le nombre de très grandes salles (3 001 et plus) de spectacles et le nombre d'habitants) (tableau 6)<sup>13</sup>.

On remarque que les salles de 3 001 sièges et plus concernent davantage les plus grandes villes avec un ratio de 0,004 salle par 1 000 habitants contre 0,001 salle pour les municipalités de 5 000 à 24 999 habitants et les moins de 5 000 habitants. En matière de moyennes salles, elles sont en plus grand nombre dans les municipalités de 5 000 à 24 999 habitants avec un ratio de 0,026 salle par 1 000 habitants. Pour ce qui est des petites salles, ce sont elles qui sont le plus largement répandues.

Tableau 4

Nombre moyen de salles de spectacles par 1 000 habitants selon la taille des municipalités, Québec, 2007

	100 000 habitants et plus	25 000 à 99 999 habitants	5 000 à 24 999 habitants	Moins de 5 000 habitants
	n			
Toutes les municipalités du Québec <sup>1</sup>	0,053	0,053	0,073	..
Sélection de municipalités <sup>2</sup>	0,053	0,071	0,197	..
Proportion des municipalités ayant au moins une salle de spectacles <sup>3</sup>	9/9	24/32	47/127	61/945

1. Moyenne pour l'ensemble des municipalités du Québec, incluant celles n'ayant aucune salle de spectacles.

2. Moyenne pour les municipalités ayant au moins une salle de spectacles.

3. Nombre de municipalités ayant au moins une salle de spectacles sur le nombre de municipalités composant la strate.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur la fréquentation des spectacles*.  
Institut de la statistique du Québec, données démographiques régionales.

Compilation de l'auteur.

12. L'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* nous permet de dénombrer les salles de spectacles utilisées en 2004 et 2007. Il ne faut donc pas exclure l'hypothèse que des salles de spectacles soient présentes sur le territoire d'une municipalité, mais qu'elle n'ait pas été en activité durant les années spécifiées.

13. Les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre de sièges dans les salles de spectacles.

Les données qui suivent ne concernent que les municipalités qui ont au moins une salle de spectacles. Nous sommes d'avis que présenter une statistique pour l'ensemble des municipalités serait erroné puisque seulement 12,6 % des municipalités ont une salle de spectacles, ce qui ferait chuter les moyennes drastiquement.

Au tableau 7, les données sur le nombre de représentations de spectacles (réfère à l'indicateur 11 - Ratio entre le nombre de représentations des spectacles et le nombre de d'habitants) permettent de dire qu'il y a une concentration de l'offre en arts de la scène dans les municipalités de 100 000 habitants et plus des régions centres. En effet, Montréal et Québec ressortent largement du lot avec un ratio de 4,33 représentations par 1 000 habitants.

En ce qui concerne les différentes disciplines des arts de la scène (musique, théâtre, chanson, danse et variété) (réfère à la fiche-indicateur 12 - Diversité de l'offre en arts de la scène dans les salles de spectacles, figure 3), leur répartition est relativement homogène dans toutes les strates de taille de population.

Les tableaux et figures vus jusqu'à présent faisaient état de l'offre culturelle en arts de la scène, alors que ce qui suit dresse le portrait de la participation. Nous avons retenu le taux d'occupation des salles de spectacles comme indicateur utile pour illustrer la participation. Tout d'abord, on constate que toutes les tailles de municipalités ont connu une amélioration de leur taux d'occupation de 2004 à 2007, sauf celles de 25 000 à 99 999 habitants où il y a une légère diminution (tableau 8).

Tableau 5

Nombre moyen<sup>1</sup> de salles de spectacles par 1 000 habitants selon la taille des municipalités et le type de région, Québec, 2007

Type de régions	100 000 habitants et plus	25 000 à 99 999 habitants	5 000 à 24 999 habitants	Moins de 5 000 habitants
n				
Régions centres	0,070	...	0,030	..
Régions périphériques	0,028	0,051	0,052	..
Régions intermédiaires	0,070	0,060	0,066	..
Régions éloignées	0,042	0,094	0,214	..
Québec	0,053	0,053	0,073	..

1. Ratio calculé pour toutes les municipalités du Québec.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur la fréquentation des spectacles*.  
Institut de la statistique du Québec, données démographiques régionales.

Compilation de l'auteur.

Tableau 6

Nombre moyen<sup>1</sup> de salles de spectacles de différentes tailles par 1 000 habitants selon la taille des municipalités, Québec, 2007

Tailles des salles	100 000 habitants et plus	25 000 à 99 999 habitants	5 000 à 24 999 habitants	Moins de 5 000 habitants
n				
Petites salles (1-399)	0,037	0,029	0,034	..
Moyennes salles (400-700)	0,013	0,014	0,026	..
Grandes salles (701-3 000)	0,013	0,014	0,009	..
Très grandes salles (3 001 et plus)	0,004	0,001	0,001	..
Québec	0,053	0,053	0,073	..

1. Ratio calculé pour toutes les municipalités du Québec.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur la fréquentation des spectacles*.  
Institut de la statistique du Québec, données démographiques régionales.

Compilation de l'auteur.



Tableau 7

Nombre moyen<sup>1</sup> de représentations de spectacles par 1 000 habitants selon la taille des municipalités et le type de région, Québec, 2007

Type de régions	100 000 habitants et plus	25 000 à 99 999 habitants	5 000 à 24 999 habitants	Moins de 5 000 habitants
	n			
Régions centres	4,33	...	0,75	..
Régions périphériques	0,76	1,71	0,91	..
Régions intermédiaires	1,86	1,86	2,23	..
Régions éloignées	1,35	2,14	2,73	..
Québec	2,0	1,8	..	..

1. Ratio calculé pour les municipalités ayant au moins une salle de spectacles.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur la fréquentation des spectacles*.  
Institut de la statistique du Québec, données démographiques régionales.

Compilation de l'auteur.

Tableau 8

Taux d'occupation moyen<sup>1</sup> des salles de spectacles selon la taille des municipalités, Québec, 2004 et 2007

	2004	2007	Écart 2007/2004
	%		points de pourcentage
100 000 habitants et plus	70,5	71,9	1,4
25 000 à 99 999 habitants	65,9	63,9	-2,0
5 000 à 24 999 habitants	62,6	65,2	2,6
Moins de 5 000 habitants	60,8	65,0	4,2

1. Ratio calculé pour les municipalités ayant au moins une salle de spectacles.

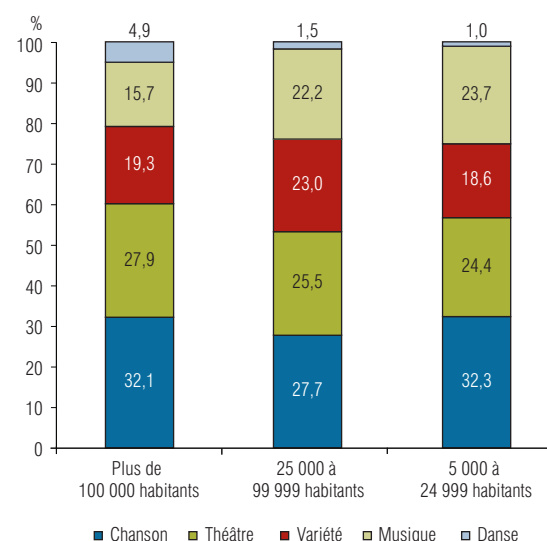
Sources : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur la fréquentation des spectacles*.  
Institut de la statistique du Québec, données démographiques régionales.

Compilation de l'auteur.

Au tableau 9 (réfère à l'indicateur 13.1 - Taux d'occupation des salles de spectacles de la municipalité), on observe que les salles des municipalités des régions centres et périphériques ont un taux d'occupation au-dessus du taux d'occupation global pour le Québec.

Tout compte fait, nos données sur les arts de la scène sont fidèles aux conclusions des études sur ce sujet (Dalphond, 2006 et Garon, 1997), c'est-à-dire que les grandes villes sont très attractives et cela semble se faire au détriment des municipalités des régions périphériques. Cette influence est moins présente dans les régions éloignées étant donné leur distance considérable par rapport aux

Figure 3  
Répartition des représentations de spectacles<sup>1</sup> selon la discipline pour différentes tailles de municipalités, 2007



1. Ratio calculé pour les municipalités ayant au moins une salle de spectacles.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur la fréquentation des spectacles*.  
Institut de la statistique du Québec, données démographiques régionales.

Compilation de l'auteur.

grands centres. Ce qui est nouveau, c'est qu'il est possible pour les municipalités de comparer leurs données avec une moyenne régionale et une moyenne selon la taille de leur municipalité.

Tableau 9

Taux d'occupation moyen<sup>1</sup> des salles de spectacles selon la taille des municipalités et le type de région, Québec, 2007

Type de régions	100 000 habitants et plus	25 000 à 99 999 habitants	5 000 à 24 999 habitants	Moins de 5 000 habitants
	%			
Régions centres	77,8	...	71,1	x
Régions périphériques	79,6	67,3	66,6	70,6
Régions intermédiaires	59,0	x	64,8	69,7
Régions éloignées	75,8	55,3	61,7	58,6
Québec	71,9	63,9	65,2	65,0

1. Ratio calculé pour les municipalités ayant au moins une salle de spectacles.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur la fréquentation des spectacles*.  
Institut de la statistique du Québec, données démographiques régionales.

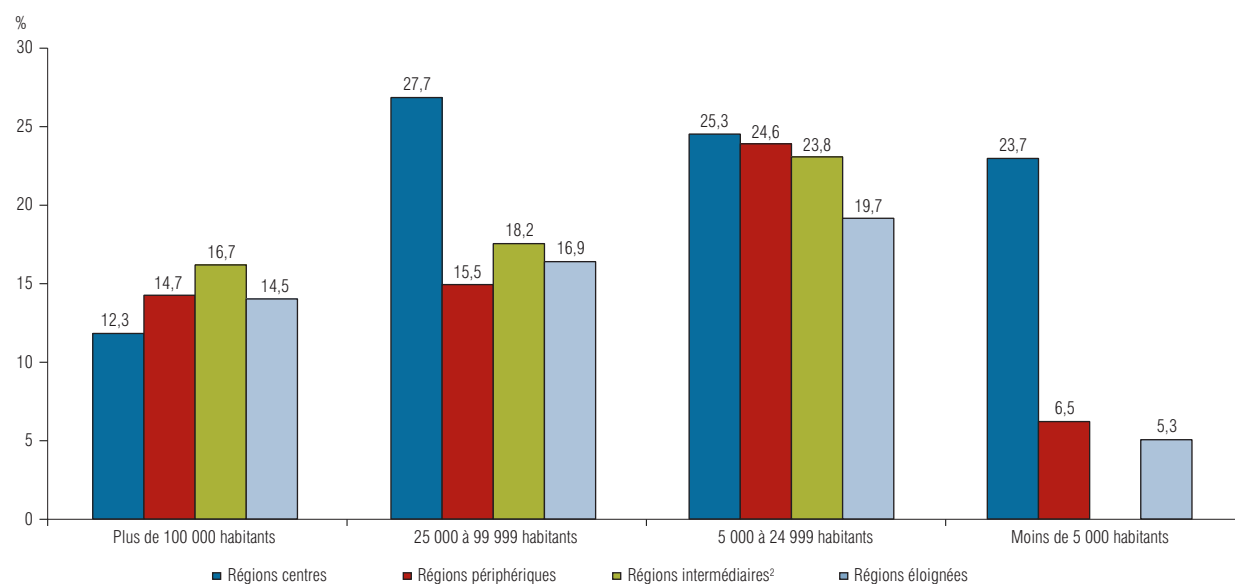
Compilation de l'auteur.

## Les bibliothèques

Rappelons que les données sur les bibliothèques se restreignent aux municipalités qui ont une bibliothèque autonome (les municipalités étant desservies par un Centre régional de service aux bibliothèques publiques sont exclues).

En ce qui concerne l'offre, le seul indicateur retenu est le ratio entre les dépenses d'acquisitions de documents et les dépenses de fonctionnement des bibliothèques (réfère à l'indicateur 14). Ces dépenses semblent être plus grandes dans les municipalités des régions centres, hormis pour la strate 1 (municipalités de 100 000 habitants et plus) dont le ratio est de 12,3 %. Il semble aussi y avoir

**Figure 4**  
Part moyenne<sup>1</sup> des dépenses d'acquisitions sur les dépenses totales de fonctionnement des bibliothèques selon la taille des municipalités et le type de région, Québec, 2007



1. Ratio calculé pour les municipalités ayant une bibliothèque autonome.

2. La donnée pour les municipalités de moins de 5 000 habitants des régions intermédiaires n'apparaît pas parce qu'elle n'est pas représentative.

Sources : Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Statistiques sur les bibliothèques publiques.

Institut de la statistique du Québec, données démographiques régionales.

Compilation de l'auteur.

une plus grande dépense dans les municipalités de 5 000 à 24 999 habitants, peu importe le type de régions où elles sont situées (figure 4).

En ce qui a trait à la participation dans les bibliothèques, le ratio entre le nombre d'usagers et le nombre d'habitants est très révélateur (réfère à l'indicateur 15 - Ratio entre le nombre d'usagers et le nombre d'habitants). Tout d'abord, moins la municipalité est peuplée, plus la variation entre 2004 et 2007 est importante, ce qui incite à penser que la fréquentation de ces bibliothèques a fortement augmenté durant cette période (tableau 10). Lorsqu'on regarde les données de 2007 selon le type de régions (figure 5), la proportion d'usagers dans les villes de 100 000 habitants et plus varie entre 25 % et 34 %. Dans les autres tailles de municipalités, la variation est plus marquée, notamment pour les municipalités de 25 000 à 99 999 habitants, alors qu'on observe dans les régions centres 54% d'usagers comparativement à 20 % dans les régions éloignées.

Pour ce qui est de l'indicateur 16 - Ratio entre le nombre de prêts effectués et le nombre d'habitants (tableau 11), les données sont relativement diversifiées d'une municipalité à l'autre, ce qui fait en sorte que les comparaisons sont difficiles. D'ailleurs, plusieurs statistiques sont manquantes dans le tableau 11 parce qu'elles ne seraient

pas représentatives; la moyenne étant influencée par quelques bibliothèques qui sortent complètement du lot. Pour les municipalités de 25 000 à 99 999 habitants, il y a un écart significatif du côté des régions intermédiaires avec seulement 0,9 prêt par habitant.

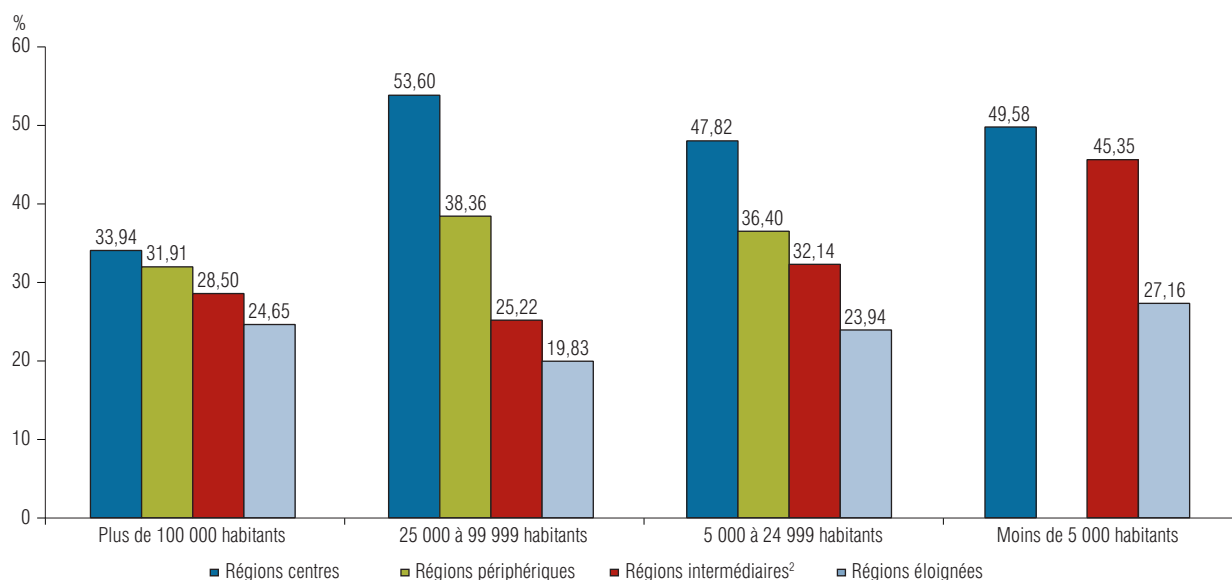
Tableau 10

Part moyenne<sup>1</sup> d'usagers dans les bibliothèques municipales selon la taille des municipalités, Québec, 2004 et 2007

	2004	2007	Écart
	%		points de pourcentage
100 000 habitants et plus	28,1	30,4	2,3
25 000 à 99 999 habitants	31,8	35,7	3,9
5 000 à 24 999 habitants	28,9	35,1	6,2
Moins de 5 000 habitants	35,6	..	..

1. Ratio calculé pour les municipalités ayant une bibliothèque autonome.  
Sources: Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Statistiques sur les bibliothèques publiques.  
Institut de la statistique du Québec, données démographiques régionales.  
Compilation de l'auteur.

**Figure 5**  
Part moyenne<sup>1</sup> d'usagers dans les bibliothèques municipales selon la taille des municipalités et le type de région, Québec, 2007



1. Ratio calculé pour les municipalités ayant une bibliothèque autonome.

2. La donnée pour les municipalités de moins de 5 000 habitants des régions périphériques n'apparaît pas parce qu'elle n'est pas représentative.

Sources: Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Statistiques sur les bibliothèques publiques.

Institut de la statistique du Québec, données démographiques régionales.

Compilation de l'auteur.

Tableau 11

Prêts moyens<sup>1</sup> par habitant dans les bibliothèques municipales selon la taille des municipalités et le type de région, Québec, 2007

Type de régions	100 000 habitants et plus	25 000 à 99 999 habitants	5 000 à 24 999 habitants	Moins de 5 000 habitants
n				
Régions centres	0,5	2,6	..	14,7
Régions périphériques	0,7	3,4	..	..
Régions intermédiaires	0,9	0,9	..	5,0
Régions éloignées	2,0	4,3	15,5	..
Québec	1,0	3,2	..	..

1. Ratio calculé pour les municipalités ayant une bibliothèque autonome.

Sources : Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Statistiques sur les bibliothèques publiques.  
Institut de la statistique du Québec, données démographiques régionales.

Compilation de l'auteure.

## Les institutions muséales

Pour les institutions muséales, on s'attarde au ratio entre le nombre d'institutions muséales et le nombre d'habitants (réfère à l'indicateur 17). Dans le tableau 12, on précise le nombre de municipalités qui ont au moins une institution muséale<sup>14</sup>. La strate des grandes villes (100 000 habitants et plus) est la seule dans laquelle toutes les municipalités détiennent ce type d'équipements. Pour les municipalités de moins de 5 000 habitants, il y a trop peu d'institutions muséales dans l'ensemble de ces municipalités pour présenter une donnée significative. Finalement, mentionnons que les institutions muséales sont présentes dans 19,3 % des municipalités du Québec. Cela signifie qu'après les bibliothèques municipales très largement répandues, ce sont les institutions muséales qui sont les plus présentes dans les municipalités. Suivent les salles de spectacles (12,6 %) et les cinémas (7,2 %).

Pour les municipalités de 5 000 à 24 999 habitants des régions éloignées, la valeur de 0,144 s'explique par le fait qu'il y a relativement peu de municipalités dans cette strate, et que la plupart des municipalités détiennent une institution muséale, un lieu d'interprétation ou un centre d'exposition (tableau 13). Dans les régions centres, les municipalités de 100 000 habitants et plus dominent très largement en nombre d'institutions muséales par 1 000 habitants. Dans la strate des 25 000 à 99 999 habitants, il faut préciser que toutes les municipalités détiennent une institution muséale, sauf dans les municipalités des régions périphériques où 12 municipalités sur les 20 qui composent cette strate de population sont pourvues de cet équipement. Pour ce qui est de la participation, nous ne présentons pas de statistiques étant donné que la fréquentation des institutions muséales est très diversifiée d'un milieu à l'autre.

Tableau 12

Nombre moyen d'institutions muséales par 1 000 habitants selon la taille des municipalités, Québec, 2007

	100 000 habitants et plus	25 000 à 99 999 habitants	5 000 à 24 999 habitants	Moins de 5 000 habitants
n				
Toutes les municipalités du Québec <sup>1</sup>	0,044	0,033	0,058	..
Sélection de municipalités <sup>2</sup>	0,044	0,046	0,151	..
Proportion des municipalités ayant au moins une institution muséale <sup>3</sup>	9/9	23/32	49/127	134/945

1. Moyenne pour l'ensemble des municipalités du Québec, incluant celles n'ayant aucune institution muséale.

2. Moyenne pour les municipalités ayant au moins une institution muséale.

3. Nombre de municipalités ayant au moins une institution muséale sur le nombre de municipalités composant la strate.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur la fréquentation des institutions muséales*.  
Institut de la statistique du Québec, données démographiques régionales.

Compilation de l'auteure.

14. Le nombre d'institutions muséales est relativement moindre que celui dans la réalité puisque quelques-unes d'entre elles ne sont pas en mesure de répondre au questionnaire de l'*Enquête sur la fréquentation des institutions muséales*.

Tableau 13

Nombre moyen<sup>1</sup> d'institutions muséales par 1 000 habitants selon la taille des municipalités et le type de région, Québec, 2007

Type de régions	100 000 habitants et plus	25 000 à 99 999 habitants	5 000 à 24 999 habitants	Moins de 5 000 habitants
n				
Régions centres	0,060	0,011	0,048	..
Régions périphériques	0,024	0,025	0,033	..
Régions intermédiaires	0,053	0,048	0,086	..
Régions éloignées	0,042	0,074	0,144	..
Québec	0,044	0,033	0,058	..

1. Ratio calculé pour toutes les municipalités du Québec.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur la fréquentation des institutions muséales*.  
Institut de la statistique du Québec, données démographiques régionales.

Compilation de l'auteur.

## Les cinémas

Malgré que le cinéma soit un équipement qui ne touche que 7,2 % des municipalités, il représente tout de même la pratique culturelle la plus régulière chez les Québécois (MCCCF, 2005). Il est donc important de s'y attarder.

Tout d'abord, on constate que les cinémas représentent un équipement plus près de la réalité des grandes municipalités puisqu'ils sont présents dans 100 % des municipalités de 100 000 et plus, et dans 75 % des municipalités de 25 000 à 99 999 habitants (réfère à l'indicateur 18 - Ratio entre le nombre d'écrans de cinéma et le nombre d'habitants, tableau 14).

D'ailleurs, le nombre d'écrans de cinéma par 1 000 habitants des deux premières strates est relativement semblable (tableau 15), soit 0,150 et 0,153. On remarque, malgré

tout, un ratio appréciable dans les municipalités de 5 000 à 24 999 habitants avec 0,077 écran.

En ce qui concerne les taux d'occupation dans les cinémas, les données ne concernent que les municipalités qui détiennent au moins un cinéma (réfère à l'indicateur 19.1 - Taux d'occupation dans les cinémas de la municipalité). Nous appliquons ici la même logique que pour les salles de spectacles.

Le tableau 16 nous indique que le taux d'occupation a diminué considérablement entre 2004 et 2007, dans toutes les strates de population. Le plus surprenant est de constater que le taux d'occupation obtient un score légèrement meilleur dans les municipalités de 25 000 à 99 999 habitants (14,2 %) comparativement aux villes de 100 000 et plus (12,6 %), alors que le ratio d'écrans de ces deux strates est semblable et que le nombre d'habitants est

Tableau 14

Nombre moyen d'écrans de cinéma par 1 000 habitants selon la taille des municipalités, Québec, 2007

	100 000 habitants et plus	25 000 à 99 999 habitants	5 000 à 24 999 habitants	Moins de 5 000 habitants
n				
Toutes les municipalités du Québec <sup>1</sup>	0,150	0,153	0,077	..
Sélection de municipalités <sup>2</sup>	0,150	0,204	0,316	..
Proportion des municipalités ayant au moins un écran de cinéma <sup>3</sup>	9/9	24/32	31/127	16/945

1. Moyenne pour l'ensemble des municipalités du Québec, incluant celles n'ayant aucun écran de cinéma.

2. Moyenne pour les municipalités ayant au moins un écran de cinéma.

3. Nombre de municipalités ayant au moins une salle de spectacles sur le nombre de municipalités composant la strate.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les projections cinématographiques*.  
Institut de la statistique du Québec, données démographiques régionales.

Compilation de l'auteur.

Tableau 15

Nombre moyen<sup>1</sup> d'écrans de cinéma par 1 000 habitants selon la taille des municipalités et le type de région, Québec, 2007

Type de régions	100 000 habitants et plus	25 000 à 99 999 habitants	5 000 à 24 999 habitants	Moins de 5 000 habitants
n				
Régions centres	0,147	..	0,017	...
Régions périphériques	0,147	0,168	0,077	..
Régions intermédiaires	0,182	0,208	0,052	..
Régions éloignées	0,070	0,148	0,151	..
Québec	0,150	0,153	0,077	..

1. Ratio calculé pour toutes les municipalités du Québec.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les projections cinématographiques*.  
Institut de la statistique du Québec, données démographiques régionales.

Compilation de l'auteur.

Tableau 16

Taux d'occupation moyen<sup>1</sup> dans les cinémas selon la taille des municipalités, Québec, 2004 et 2007

	2004	2007	Écart 2007/2004
	%		points de pourcentage
100 000 habitants et plus	14,9	12,6	-2,3
25 000 à 99 999 habitants	15,9	14,2	-1,7
5 000 à 24 999 habitants	15,0	12,7	-2,3
Moins de 5 000 habitants	9,3	8,5	-0,8

1. Ratio calculé pour les municipalités ayant au moins un écran de cinéma.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les projections cinématographiques*.  
Institut de la statistique du Québec, données démographiques régionales.

Compilation de l'auteur.

plus élevé dans la première strate. On pourrait expliquer ce phénomène par un plus grand nombre de projections dans les grandes villes ainsi que des salles comprenant plus de sièges. Ces deux facteurs augmentent considérablement le nombre de sièges disponibles à chaque projection (qui est le dénominateur du taux d'occupation, donc il y a plus de probabilité d'avoir un taux d'occupation moindre).

Dans le tableau 17, certaines données sont confidentielles étant donné le nombre restreint de municipalités ayant des cinémas. Ce tableau permet toutefois de constater encore une fois que le taux d'occupation est meilleur dans les municipalités de 25 000 à 99 999 habitants que dans les municipalités de 100 000 habitants<sup>15</sup>.

Tableau 17

Taux d'occupation moyen<sup>1</sup> dans les cinémas selon la taille des municipalités et le type de région, Québec, 2007

Type de régions	100 000 habitants et plus	25 000 à 99 999 habitants	5 000 à 24 999 habitants	Moins de 5 000 habitants
%				
Régions centres	x	x	x	...
Régions périphériques	12,1	13,8	10,9	x
Régions intermédiaires	11,8	20,8	11,1	6,9
Régions éloignées	x	17,0	13,8	9,5
Québec	12,6	14,2	12,7	8,5

1. Ratio calculé pour les municipalités ayant au moins un écran de cinéma.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les projections cinématographiques*.  
Institut de la statistique du Québec, données démographiques régionales.

Compilation de l'auteur.

15. Cependant, les municipalités des régions centres de 25 000 à 99 999 habitants n'ont pas de cinémas.



## L'interprétation selon les variables démographique et géographique

Les quelques statistiques présentées nous ont permis de tirer certaines conclusions. Premièrement, il est possible de remarquer que les taux n'augmentent pas proportionnellement selon la taille des municipalités. Par exemple, le nombre d'équipements dans une municipalité ne double pas parce qu'il y a deux fois plus d'habitants. Ce constat pourrait aisément s'expliquer par le fait qu'un minimum de services doit être assuré à une population même si elle est plus restreinte. De ce fait, on peut supposer que la diversité de l'offre culturelle concerne davantage les plus grandes municipalités. Aussi, il faut comprendre que le service offert n'est pas restrictif, ce qui explique qu'il n'est pas nécessaire d'avoir le double des services pour le double de population.

D'autres cas plus précis, selon les strates, peuvent aussi être discutés. La situation des municipalités de moins de 5 000 habitants est plutôt particulière, c'est d'ailleurs pour cela que certaines statistiques ne sont pas disponibles dans nos tableaux et figures. La dispersion des données individuelles est très large, ce qui fait en sorte de rendre la statistique peu représentative de l'ensemble de la strate. Dans le cas des équipements, souvent une minorité de ces municipalités y ont accès ou encore dans d'autres cas, certaines municipalités se démarquent par un ratio largement au-dessus du peloton et cela fausse la donnée moyenne. L'interprétation de cette strate est donc plus problématique, surtout en comparaison avec les autres strates plus peuplées. Par exemple, la présence d'un équipement est très marquante dans les résultats lorsque les municipalités comptent quelques centaines d'habitants comparativement aux plus grandes villes.

Ensuite, les municipalités de 5 000 à 25 000 habitants et celles de 25 000 à 100 000 habitants des régions éloignées occupent souvent des rôles de capitales régionales (par exemple, Rimouski, Amos, Sept-Îles, Rouyn-Noranda). En d'autres termes, elles assurent un service

culturel qui dépasse largement leur territoire municipal, et cela, malgré qu'elles ne soient pas des grandes villes. Ainsi, on peut mieux comprendre qu'un ratio soit plus élevé que dans les municipalités situées dans d'autres types de régions.

Pour les villes centres (Montréal et Québec), elles ont des impacts considérables sur les municipalités qui les entourent et cela quelle que soit leur taille. En fait, elles font de l'ombre aux municipalités moyennes et grandes des régions périphériques. Cela s'explique par la très grande attractivité exercée par les pôles urbains à cause d'une offre diversifiée qui, dans certains cas, ne se retrouve que sur ce territoire. Ainsi, les résidents des municipalités des régions périphériques bénéficient des services culturels de Montréal et Québec. Par contre, pour les plus petites municipalités appartenant aux régions centres, elles sont suffisamment près pour profiter de la dynamique culturelle du pôle urbain, ce qui favorise certains lieux culturels.

Somme toute, ces constats nous amènent à dire que la taille de la municipalité a un impact limité sur le niveau de développement culturel des municipalités. La situation géographique d'une municipalité ou encore la mobilisation des intervenants du milieu viendrait peut-être expliquer davantage le niveau de développement culturel de celle-ci. Par exemple, la situation géographique est un atout pour les municipalités de l'Île d'Orléans qui sont restreintes en termes de nombre d'habitants, mais qui appartiennent tout de même à une région centre, la Capitale-Nationale, et qui sont près de la zone urbaine. Ces municipalités réussissent à profiter du rayonnement de la ville-centre (Québec), en misant sur le tourisme culturel, qui est déjà un élément touristique majeur pour la ville de Québec. Un exemple de mobilisation du milieu pourrait être Baie-Saint-Paul où la volonté politique en matière de culture est très forte.

Tous les points relevés dans ce bulletin démontrent que les indicateurs doivent être manipulés avec prudence. À travers tout le processus, une rigueur est nécessaire pour éviter la subjectivité et les erreurs d'interprétation.

## Conclusion

En ce sens, nous pensons que le procédé que nous avons utilisé, avec sa logique en escalier, offre une plus grande certitude que les résultats finaux sont pertinents. Les étapes préparatoires à la présentation du système de mesure permettent de mieux saisir le sujet, de pouvoir en discuter avec les directeurs culturels et de mieux juger de la pertinence des indicateurs ; c'est-à-dire que toutes ces étapes nous amènent à faire un choix éclairé d'indicateurs, ce qui constitue l'essentiel de notre projet.

Par contre, nous ne prétendons pas que nos indicateurs en disent plus que ce qu'ils disent, c'est-à-dire qu'ils indiquent ce qu'ils ont à indiquer et que l'interprétation est propre à chacun et à chaque milieu. Ils ne sont donc pas un gage de qualité de vie ou de ville créative exemplaire. Selon nous, ces allusions doivent rester arbitraires parce qu'en aucune mesure il est possible d'établir une corrélation fiable entre ces éléments, mais ce dont nous sommes convaincus, c'est que les indicateurs présentés conviennent au milieu et remplissent leur rôle.

Il est certain que ce projet pourrait être développé, notamment vers une collecte des données (ce qui permettrait d'afficher des moyennes pour chaque indicateur), mais aussi vers un logiciel permettant aux municipalités de manipuler les chiffres et de faciliter les comparaisons. Aussi, des améliorations permettraient de faire avancer la réflexion, par exemple, en raffinant les strates de population pour mieux correspondre aux réalités, ou encore en se concentrant sur une strate précise pour l'analyser en profondeur. Il serait tout aussi envisageable de mettre en relation d'autres variables que la taille des municipalités et le type de régions. Bref, plusieurs avenues sont possibles étant donné que les indicateurs sont en phase de développement et nous souhaitons donc que nos recherches puissent être une contribution à d'autres études.

## Liste des références

ARTS AND CULTURAL PLANNING (2002). *Mesures et indicateurs du développement culturel municipal. Projet de planification culturelle municipale* : 39.

CÉRUTTI, O. et B. GATTINO (1992). *Indicateurs et tableaux de bord*. Paris, Afnor.

CITÉS ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS (2007). *Promotion de l'agenda 21 de la culture*. Récupéré le 4 février 2008 de <http://www.cities-localgovernments.org/uclg/index.asp?pag=template.asp&L=FR&ID=205>

COMMISSION EUROPÉENNE (2006). *Capitales culturelles européennes : La nouvelle procédure*. Récupéré le 19 janvier 2007 de [http://ec.europa.eu/culture/news/news1474\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/culture/news/news1474_fr.htm).

CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX AGRÉÉS DU QUÉBEC (2000). *Indicateurs de performance pour les organismes municipaux du Québec*. Québec, Corporation des officiers municipaux agréés du Québec.

DALPHOND, C.-E. (2006). *Bilan des portraits statistiques régionaux*. Québec, Gouvernement du Québec, Direction du lectorat, de la recherche et des politiques culturelles, Ministère de la culture et des communications.

DUXBURY, N. (2007). *Cities and Communities : Cultural Indicators at the Local Level*. Vancouver, Centre of Expertise on Culture and Communities.

FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS (1999). *Quality of Life in Canadian Municipalities*.

GARON, R. (Ministère de la culture et des communications du Québec). *Les équipements en tant qu'indicateurs d'accessibilité aux produits de diffusion culturelle*. 65<sup>e</sup> Congrès de l'ACFAS. Recherche : Culture et communications, tenu les 14 et 15 mai 1997, Université du Québec à Trois-Rivières.

GERTLER, M. S. (2004). *Les villes créatives : Quelle est leur raison d'être, comment fonctionnent-elles et comment les bâtissons-nous ?* Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques.

JACKSON, M.-R., J. HERRANZ Jr., et autres (2002). *Culture counts in communities : A framework for measurement*. Washington, The Urban Institute.

LAFLEUR, P. (2004). *Vers un tableau de bord en loisir municipal Québec*, Association québécoise du loisir municipal.

LES ARTS ET LA VILLE (2007). Prix 2007 : 2 nouveaux concours. Récupéré le 20 janvier 2007 de [http://www.arts-ville.org/index.php?page=nouveaux\\_prix\\_fr&lang=fr](http://www.arts-ville.org/index.php?page=nouveaux_prix_fr&lang=fr).

MACLAREN, V. (1996). *Élaboration d'indicateurs de durabilité urbaine : gros plan sur l'expérience canadienne*. Toronto, Les presses du CIRUR.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC, (2009). *Statistiques 2007 sur les bibliothèques publiques*. Québec, Gouvernement du Québec.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, (2006). *Statistiques 2004 sur les bibliothèques publiques*. Québec, Gouvernement du Québec.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC. Garon, R. (2005). *La pratique culturelle au Québec en 2004*, Recueil statistique. Québec, Gouvernement du Québec.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE. (2008). *Rapport financier - Exercices financiers 2007. Analyse des dépenses de fonctionnement*. Récupéré le 20 avril 2009 de [http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances/fina\\_info\\_prev\\_exer\\_2007.asp](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances/fina_info_prev_exer_2007.asp).

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS (2005). *Finances des organismes municipaux - Rapports financiers - Exercice financier 2004. Coût des services municipaux et analyse du coût des services municipaux*. Récupéré le 15 mai 2008 [http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances/fina\\_info\\_prev\\_exer\\_2004.asp](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances/fina_info_prev_exer_2004.asp).

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DU SPORT ET DU LOISIR (2004). *Les indicateurs de gestion municipaux : Un regard neuf sur notre municipalité*. Québec.

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (2007). Les dépenses culturelles des municipalités en 2005. *Statistiques en bref*, 28 (mai 07).

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC (2007a). *Le système d'indicateurs de la culture et des communications au Québec, Première partie : Conceptualisation et élaboration concertée des indicateurs*. Québec, Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec.

PATRIMOINE CANADA (2002). *Capitales culturelles du Canada*. Récupéré le 20 janvier 2007 de [http://www.pch.gc.ca/progs/ccc/index\\_f.cfm](http://www.pch.gc.ca/progs/ccc/index_f.cfm).

ROY-VALEX, M. (2007). Culture, ville et nouvelle économie créative. *Mondialisation et cultures. Regards croisés de la relève sur le Québec*. Étienne Berthold en collaboration avec Geneviève Béliveau-Paquin. Québec, Presses de l'Université Laval.

SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU QUÉBEC (2003). *Modernisation de la gestion publique : Guide sur les indicateurs*. Québec, Gouvernement du Québec.

STOLARICK, K., R. FLORIDA, et autres (2005). *Montréal, ville de convergence créative : perspectives et possibilités*. (n.d.), Catalytix.

SUSTAINABLE SEATTLE (1998). *Indicators of Sustainable Indicator*.

VAN DER MAREN, J.-M. (1999). *La recherche appliquée en pédagogie : des modèles pour l'enseignement*. Bruxelles, De Boeck Université.

VEAL, A. J. (2006). *Research Methods for leisure and tourism : A practical guide*. Edinburgh Gate, Pearson Education Limited.

VOYER, P. (2000). *Tableau de bord de gestion et indicateurs de performance*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec.

La version PDF de ce document est consultable  
à l'adresse suivante : [www.stat.gouv.qc.ca/observatoire](http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire).

Ce bulletin est conçu par l'Observatoire de  
la culture et des communications du Québec.

Pour tout renseignement veuillez communiquer  
avec Alexandra Roy  
418 691-2414, poste 3047 ou  
[alexandra.roy@stat.gouv.qc.ca](mailto:alexandra.roy@stat.gouv.qc.ca)

#### Observatoire de la culture et des communications

Institut de la statistique du Québec  
200, chemin Sainte-Foy, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2414  
Télécopieur : 418 643-4129

ISSN : 1708-9182 (version imprimée)  
ISSN : 1715-6440 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique  
du Québec, 2003